



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU BUDGET ET DU RÈGLEMENT 2017-17 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2017, les prévisions budgétaires 2018 et le Règlement 2017-17 fixant les taux de taxes et de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2018 ont été adoptés.

Vous pouvez obtenir une copie du budget détaillé pour 2018 ainsi qu'une copie du Règlement 2017-17 en vous présentant au bureau municipal ou en consultant le site web de la Municipalité aux adresses suivantes :

- http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/pages/r_budget.htm
- http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/pages/r_taxation.htm

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 5^e jour du mois de décembre 2017

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière